

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT :	Pour Roubaix, trois mois,	7 francs, 50
	six mois	14
	un an	25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gerant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de Roubaix et Tourcoing

on reçoit les annonces, à Paris, chez

MM. LAFITTE-BULLIARD et C^o, 20, rue de la Banque.

ROUBAIX, 16 AVRIL 1868.

BULLETIN

Bien que la session législative soit avancée et encore chargée de travaux considérables, il n'est pas impossible que le projet de loi sur le travail des enfants dans les fabriques, usines, etc., soit mis à l'ordre du jour. C'est à désirer sous beaucoup de rapports. Le système établi par la loi de 1841 est, de fait, tombé en désuétude. Sa réformation a le double caractère de l'urgence et de l'humanité.

Voici, d'après des informations que nous avons lieu de croire exactes, quelles seront les principales dispositions de la nouvelle loi :

Au lieu de huit à douze ans, ce serait de huit à treize ans que les enfants ne pourraient pas travailler plus de six heures sur vingt-quatre. De dix à quatorze ans, ils pourraient travailler la journée entière dans les usines, mais quatre fois par semaine seulement.

Jusqu'à treize ans, ils devront aller à l'école deux heures par jour.

Quant aux enfants de treize à seize ans, le temps du travail pourrait s'élever, comme sous le régime actuel, à dix heures par jour. Le maniement des treuils, des manèges et appareils à vapeur serait interdit en raison de ses dangers.

Les enfants au-dessus de treize ans devront justifier de trois ans d'enseignement primaire.

Quant aux jeunes filles, dont s'occupe trop peu la loi de 1841, elles seront l'objet de mesures aussi moralisatrices que prévoyantes.

Jusqu'à l'âge de dix-huit ans, les filles ouvrières ne pourront être employées plus de dix heures par jour. Quel que soit leur âge, elles ne pourront être admises à travailler dans les galeries souterraines des mines.

L'instruction primaire et l'éducation religieuse seront l'objet de dispositions réglementaires de la part des commissions locales.

Les inspecteurs régionaux seront maintenus. Il leur sera donné pour auxiliaires les inspecteurs des écoles et des salles d'asiles; les gardes mines, les inspecteurs des enfants assistés, enfin des délégués des sociétés de secours mutuels et de bureaux de bienfaisance.

La Gazette de France l'Union et l'Univers ont reçu communication d'une lettre de Mgr l'archevêque d'Alger au sujet de l'emploi des offrandes qui lui sont adressées pour les malheureux Arabes.

Il résulte de cette lettre que la charité chrétienne nourrit à Alger même plus de deux mille indigènes, et que l'orphelinat renferme déjà plus de mille enfants.

Afin de renouveler les secours, qui s'épuisent rapidement, des prêtres du diocèse viennent de partir pour les Etats-Unis, les Antilles, le Canada et l'Angleterre, où ils vont entreprendre une croisade de charité.

Des correspondances particulières de l'Algérie contiennent des détails navrants sur l'étendue des maux que souffrent les indigènes.

Le prélat termine sa lettre par un post-scriptum qui présente sous un aspect encore plus horrible, le crime affreux d'anthropophagie dont il a été question dans tous les journaux :

« P. S. du 7. — Cette lettre était écrite depuis hier; je la r'ouvre pour vous faire connaître un fait vraiment effroyable dont mon pauvre diocèse vient encore d'être le théâtre, et qui pourra vous aider à bien apprécier la situation matérielle et morale d'un trop grand nombre de nos indigènes.

Il y a deux jours, arrivaient à mon orphelinat deux enfants, une fille de dix ans et un garçon de cinq, tous deux des environs de Ténès. M. le curé de cette paroisse, qui m'envoyait ces enfants avec vingt-trois autres, m'avertissait en même temps qu'ils n'étaient pas orphelins, et qu'il me priait de les interroger moi-même pour apprendre leur triste histoire.

« Je me suis donc transporté à Ben Aknoun, j'ai pris à part les deux enfants, et voici ce que la petite fille m'a raconté, avec un calme qui ajoutait encore à l'horreur de son récit.

« Sa mère se nomme Requeia Beni et Hadj Abdallah, elle est mariée en secondes ou troisièmes nocces à Ali Ben Kouider, ils étaient gardiens d'une kabba ou petite mosquée musulmane, et d'une famille qui avait envoyé des pèlerins à la Mecque. Les derniers désastres les avaient réduits, comme beaucoup d'autres indigènes, à manquer de tout.

« Au commencement de l'hiver, la famine les pressait, la famine, hélas ! conseillère des crimes, *malesuada famel* ! Depuis longtemps, ils ne mangeaient que de l'herbe. Un jour, ils attirèrent un passant, se jetèrent sur lui, écrasèrent sa tête à coups de pierre, et, leur victime encore palpitante, la dépecèrent, la salèrent et l'enfourmèrent dans un trou creusé au milieu de leur cabane. Cette atroce nourriture dura quelque temps. Lorsqu'elle fut terminée, un autre passant fut attiré, et ainsi de suite, pendant plusieurs semaines : ils en tuèrent et en mangèrent cinq !

« Puis les occasions ne se présentent plus, il égorgerent un nouveau qui demeurait avec eux, et enfin ils dévorèrent un de leurs propres enfants. Les deux autres allaient avoir le même sort, et la pauvre petite Zohra, qui me faisait cet affreux récit, était déjà sous le couteau lorsqu'elle parvint à s'échapper en criant : « Veil fut donné, l'autorité saisie, et les premières recherches amenèrent la découverte des tristes restes de ces festins abominables. La femme a tout avoué, les enfants ont tout raconté avec la naïveté de leur âge, sans même avoir conscience de ces horreurs. Le père seul ne tint, mais il est accablé par les preuves les plus évidentes.

« Ce crime a produit à Ténès un long sentiment d'horreur, mais ce qu'il y a de plus triste à dire, c'est qu'il n'est pas isolé. Les journaux vous en ont déjà fait connaître plusieurs autres de la même nature. Et ce qu'il y a de plus triste encore, c'est le motif pour lequel je vous raconte ces horribles détails, c'est que l'absence complète de sens moral, qui est le propre de cette malheureuse race déchue, favorise, sans contredit, la multiplication de ces forfaits. Est-ce que les pères et mères de nos pays chrétiens ne préféreraient pas mille fois périr près de leurs enfants que de porter sur eux des mains et des dents de cannibales ? »

Des troubles sérieux ont éclaté sur divers points de la Catalogne, à la suite de grèves d'ouvriers qui ont voulu imposer le chômage à leurs camarades. Il y a eu des dégâts dans plusieurs usines; on parle

même de conflits entre la troupe et les émeutiers. Un *bando* du capitaine-général de la Catalogne déclare cette province en état de siège.

J. REBOUX.

Depuis plusieurs jours le public se préoccupe à peu près exclusivement des bruits de guerre : et par ce mot public nous entendons les plus élevés comme les plus humbles. On suppose les chances pour ou contre une prise d'armes prochaine. Sans doute, la situation générale de l'Europe justifie toutes ces alarmes, et un peu plus tôt, un peu plus tard, il faut bien nous attendre à un grand conflit. Sur ce point tout le monde est d'accord; les avis diffèrent seulement sur l'époque à laquelle il doit éclater.

Pour notre part, nous ne croyons pas que la lutte soit imminente et ce qui nous confirme dans cette opinion c'est précisément que la France est toute prête pour le combat. Pour qu'une guerre s'engage, il ne suffit plus aujourd'hui du caprice d'un prince plus ou moins autocrate; les intérêts dominent les passions. Il faut à la guerre quelques préliminaires. C'est cela qui nous rassure quelque peu.

La question d'Orient est ajournée, on pourrait dire d'un commun accord, parce que les puissances ne trouvent pas de champ de bataille sur lequel elles pourraient essayer de se résoudre. De même que l'empire grec chrétien parvint à prolonger son agonie pendant plusieurs siècles, de même il faudra peut-être un grand nombre d'années pour accomplir la dissolution de l'empire ottoman et rejeter en Asie la race turque. De ce côté-là, il n'y a pas d'urgence. C'est du côté de la Prusse qu'est le danger. Or il est vrai qu'il existe en ce moment une occasion, une cause de conflit : c'est l'exécution du traité de Prague en ce qui concerne les districts que revendique le Danemarck. Eh bien, nous pensons que la guerre ne sortira pas de là.

La situation particulière de la France s'est complètement modifiée depuis dix-huit mois; après Sadowa, qui fut pour elle une surprise, elle n'était pas en état de faire la guerre à la Prusse, et elle dut subir ce qu'elle ne pouvait empêcher. Aujourd'hui sa politique restant conforme à sa capacité militaire, elle peut tenir un langage différent; et c'est peut-être au tour de la Prusse de n'être pas prête. M. de Bismark n'est pas sur un lit de roses :

l'unité prussienne est combattue par l'unité allemande. La domination de la Prusse, n'est pas encore solidement établie, et une bataille perdue peut détruire le travail des dernières années. D'ailleurs, la politique prussienne est dans son tort à l'égard du Danemarck; on le sait à Berlin; et c'est à dessein qu'on s'est réservé un moyen de faire des concessions en ne paraissant qu'observer les traités et céder à la justice.

Ce sont les considérations qui nous font espérer le maintien de la paix, car il n'entrera pas dans notre esprit que celui qui a rétabli l'Empire, ait attendu pendant seize années de régner une occasion toujours fugitive de conquérir les provinces rhénanes; et nous ne mettons pas en doute que le traité de Prague reçoive bientôt son entière exécution.

EDMOND DUVAL.

Un employé de la Compagnie du canal de Suez, résidant à Ismaïlia, adresse à un de nos concitoyens une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

« Notre entreprise marche à pas de géants! Le cube mensuel extrait dépasse un million et demi de mètres cubes réparés sur toute la ligne. Il y a dans ce chiffre au moins 500,000 mètres pour la division de Suez.

Plusieurs kilomètres y sont même entièrement terminés à sec — 191.

Le port-Saïd est aujourd'hui une ville où sont continuellement mouillées cinquante de navires à voiles de toutes dimensions.

En outre, sept différentes Compagnies de navigation à vapeur viennent y mouiller :

- 1^o Les Messageries Impériales;
- 2^o La Compagnie russe;
- 3^o La Compagnie de Marseille;
- 4^o La Compagnie égyptienne (Anastasi);
- 5^o La Compagnie du Lloyd autrichien;
- 6^o Une Compagnie espagnole;
- 7^o Une Compagnie anglaise.

Tous ces navires d'un fort tonnage entrent dans les bassins qui ont six mètres de profondeur sur toute leur étendue.

Les jetées, dont celle d'Ouest doit avoir 2,500 mètres de longueur en aujourd'hui 2,450 et celle d'Est qui doit avoir 1,800 mètres en a 1,700.

Il reste à immerger 70,000 mètres cubes de blocs. Ce travail sera terminé à la fin de 1868.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. DU 17 AVRIL 1868.

— 3 —

LE

JEUNE DOCTEUR

PREMIÈRE PARTIE

I

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 12 avril 1868.)

L'étudiant, tout-à-fait consolé, et ravi d'avoir réussi à tromper le vieillard, saisit sa main, et la pressant avec tendresse :

— Je n'ai rien à vous pardonner, grand-père. C'est une mauvaise renommée inhérente à la vie d'étudiant. Il y en a tant qui pensent plus au plaisir qu'à l'étude, qu'on nous regarde tous comme des dissipateurs et des paresseux. Mais ne nous attristons pas plus longtemps. Je ne vois

dans vos inquiétudes qu'une nouvelle preuve de votre amour pour moi.

Mais le vieillard paraissait avoir encore d'autres préoccupations. Ses yeux éteints restaient fixés sur Adolphe avec une expression de pitié profonde, et le jeune homme crut y lire une frayeur secrète. Les mains du grand-père étaient tendues vers le ciel, comme s'il eût imploré la miséricorde divine.

Alors seulement l'étudiant comprit que ce n'était pas uniquement pour lui reprocher sa conduite désordonnée qu'il était venu à Louvain.

— Eh bien, père, demanda-t-il, quelles nouvelles m'apportez-vous? Ne pensez plus à cette vaine accusation.

— Maintenant surtout ma mission est pénible, dit le vieillard avec un profond soupir. Mais, quand Dieu le veut, l'homme doit se soumettre à son sort. Hélas! ce qui me fait trembler, Adolphe, c'est la certitude que je vais vous remplir le cœur de douleur et d'angoisse.

— Quel que ce soit, parlez sans crainte, puisque vous avez dit que cela ne concerne que moi.

— Vous avez écrit à votre mère pour lui demander avec instance cinq cents francs. Pour des gens dans notre position, c'est un trésor introuvable.

— Mais, grand-père, ce que ma mère m'a envoyé depuis plus d'une année a toujours été insuffisant. J'ai des dettes chez mon tailleur, chez mon traiteur, chez mon libraire, chez mon propriétaire. Pour les frais de mes deux examens, je compte à tout le moins cinq cents francs. Et vous concevez que, si je termine heureusement mes études, je ne puis quitter l'Université sans payer ce que je dois ici.

— Dans tous les cas, murmura le vieillard avec abattement, vous êtes bien à plaindre, Adolphe; mais que peut l'homme contre l'impossible?

— Ainsi, vous ne m'apportez rien? Ma mère ne peut plus rien pour moi? Son aide me manque au moment décisif? demanda le jeune homme avec consternation.

— Je vous apporte cent francs : la dernière offrande. Si vous saviez, Adolphe, ce qu'elle nous coûte!

— Et l'argent de mes examens? s'écria Adolphe.

— Nous ne pouvons plus songer à vous envoyer quelque chose. Nous sommes tombés dans la plus profonde gêne... et, je prononcerais le mot terrible, votre mère et votre sœur sont dans le besoin, presque dans la misère.

L'étudiant frappa son front de ses deux mains, et répondit avec amertume :

— Je savais que les frais de mes études étaient devenus pour ma bonne mère une lourde et difficile charge; mais j'espérais pourtant qu'au moment suprême votre amour éprouvé à tous vus donnerait la force de faire encore ce dernier sacrifice.

— Quel que ce soit, parlez sans crainte, puisque vous avez dit que cela ne concerne que moi.

— La somme n'y fait rien, soupira le vieillard. Dix mille francs ou cinq cents francs, c'est la même chose pour nous : nous n'avons plus rien.

— Oh! c'est terrible ce que vous me dites là, père! s'écria Adolphe tremblant d'épouvante; si je pouvais croire ce que vos paroles me présagent, j'en perdrais la raison.

En exhalant cette plainte, il laissa tom-

ber sa tête sur la table et se cacha son visage dans ses deux mains.

Le vieillard parut blessé, et, pour ainsi dire, agri par ces murmures échappés à l'étudiant anéanti. Il fit des efforts visibles pour maîtriser un mouvement d'indignation, et reprit d'un ton triste et sévère :

— Adolphe, Adolphe, oseriez-vous accuser votre mère? N'avons-nous pas fait pour vous ce que peu de parents feraient pour l'enfant le plus aimé? Feu votre père n'a pas gagné grand-chose par l'art vétérinaire : il est mort jeune, et son héritage a été bien modeste. Depuis lors, nous avons été éprouvés par des maladies et des malheurs. Néanmoins, comme vous étiez le seul fils, comme nous avions concentré sur vous tout notre amour et toute notre espérance, nous osions rêver pour vous un avenir honorable et brillant. Nous ne savions pas ce que devait coûter une éducation complète; les sacrifices que nous avons faits depuis votre enfance s'élevaient à plus de quinze mille francs. Et vous, osez vous plaindre de l'impuissance de notre amour! Ah! si vous voyiez votre mère et votre sœur passer toute la journée et la moitié de la nuit à broder et à coudre des objets de luxe! si vous pouviez suivre votre bonne Françoise lorsqu'elle va à la ville et qu'elle parcourt en secret les magasins et les boutiques, pour vendre les ouvrages achevés! si vous pouviez voir avec quelle joie elle verse l'obole de l'amour dans la tirelire où elle sert l'argent qui sera envoyé à son frère!...

— Pitié! ayez pitié de moi! dit Adolphe en élevant ses mains suppliantes; ô cher père, ayez pitié de moi! ne brisez pas ainsi mon triste cœur!

Mais le vieillard semblait rêver au ta-

bleau désolant qu'il venait de tracer.

— Pauvre Françoise! dit-il comme s'il se parlait à lui-même; il y a quelques jours elle recut la visite d'une amie. Celle-ci paraissait très-fière d'un col de prix que sa tante avait acheté pour elle à la ville, et elle attirait adroitement l'attention de votre sœur sur la beauté de la broderie. Jugez de la honte et de la souffrance de Françoise; ce col, elle l'avait fait et vendu elle-même! Les cent francs que je vous apporte sont le prix de ce travail nocturne!

— Et quelle était cette amie? demanda le jeune homme en pâissant. Une fille de notaire?

— Non, la fille du docteur Heuvols, — Adeline! s'écria-t-il désespéré. Ma sœur, rougir devant Adeline! O mon Dieu! quel mal ai-je donc fait?

Effrayé de la violente émotion de l'étudiant, le vieillard lui prit les mains :

— Calmez-vous, Adolphe, dit-il; votre crainte est sans objet : Adeline ne savait pas de quelles mains le col était sorti.

L'étudiant se pressa le front comme pour se rendre maître de son émotion.

— Ah! j'ai tort, répliqua-t-il avec découragement. Qu'est-ce que cela ferait, qu'Adeline sût combien il y a d'amour fraternel dans le cœur de ma pauvre sœur?

HENRI CONSIGNE.

La suite au prochain numéro.